

BLOC-NOTES BLOC-NOTES BLOC-

Dernières parutions

LA SOCIOLOGIE DES USAGES, CONTINUITÉS ET TRANSFORMATIONS

Le livre présenté ici regroupe les contributions de huit chercheurs francophones, tous spécialistes des Technologies de l'information et de la communication (Tics). Son objet ? Comme le titre le suggère, il s'agit de faire un point sur une notion centrale dans les recherches des trois dernières décennies sur les Tics : la notion d'« usages ». Contre la tendance à la banalisation des études sur les usages, souvent réduites à l'accumulation de données malgré la richesse de nombreux travaux, l'objectif est de reposer les éléments d'un débat sur la recherche actuelle sur les usages.

Bref retour sur la notion d'usages dans les SIC. Les études sur la réception des médias de masse avaient déjà, dans les années 1960-1970 et en opposition avec les thèses diffusionnistes, dessiné un individu récepteur complexe, détenteur d'une identité et dépositaire d'une culture (Cultural Studies), inséré dans des réseaux sociaux, plutôt actif, menant des stratégies d'information pour son propre compte et en retirant des gratifications (Uses and gratifications). C'est cette vision de l'utilisateur, relativement libre et interagissant, qui aura encouragé les recherches sur les Tics centrées sur la notion d'usages, faisant des Tics l'objet permanent de constructions déterminées par des

logiques sociales œuvrant sur le temps long, d'appropriations variées, individuelles ou collectives ; parfois même le pur produit de détournements. Cette vision, quelque peu émancipée des Tics et de leurs usages, aura peut-être parfois oublié comme le signale l'un des auteurs « *l'économie libérale et la rationalité industrielle* » qui servaient de creuset au développement pour le moins fulgurant des Tics et à leur diffusion partout dans la sphère sociale.

Avec l'étude des usages, le questionnement sociologique toutefois devenait : « *que font les individus des médias et des Tics ?* » ; laissant par là entendre que l'individu était devenu usager, usager de dispositifs dont il prenait une pleine part à la conception et en produisait le sens loin des modes d'emploi et des déterminismes techniques.

Désaffection de la notion, désormais obsolète ? Sans aller jusque-là, la discussion à laquelle nous convie le présent ouvrage tourne autour de l'évolution de l'usage, de la notion d'usages dans les recherches actuelles sur les Tics. Ainsi, Geneviève Vidal, qui en a dirigé la réalisation, nous propose trois alternatives : continuité de l'usage de la notion, mise à l'épreuve à partir des recherches en cours, ou transformation.

Ce sera le cadre de l'ouvrage découpé en trois parties et sept chapitres. Ainsi, à la question en débat, les deux premiers auteurs (E. George, D. Carré) pencheront pour la

première alternative, la continuité. Tandis que les trois derniers (Massit-Folléa, F. Paquienséguy et G. Vidal) opteront pour une lecture « transformationniste ». Quant aux trois derniers (C. Papilloud, G. Latzko-Toth et F. Millerand), ils en resteront au questionnement et soumettront les usages à l'épreuve de l'interactivité ou des Sciences sociales et techniques dont, nous disent-ils, les concepts sont voisins.

E. George, dans le premier chapitre, milite pour une sociologie critique des usages des Tics. Il réfute la théorie libérale de l'individu opérant des choix rationnels. Libre, l'individu usager des Tics l'est peut-être, mais c'est une liberté voulue par les promoteurs des dispositifs sur lesquels il évolue au quotidien. Émancipation et domination, une dialectique qui entend prendre en compte le cadre imposant des structures capitalistes. Exit donc l'usager réputé autonome face aux dispositifs sur mesure qui s'offrent à lui. Le diagnostic est surévalué. Plutôt que de parler d'usages, l'auteur propose alors de s'interroger sur les modes d'appropriations sociales, individuelles ou collectives.

Pour D. Carré, la recherche sur les usages, à la différence des États-Unis, a été en France largement commanditée par l'État et les grandes entreprises. Toutefois, on assiste actuellement à un désintérêt de ces commanditaires historiques. Cela s'explique si l'on considère en premier lieu la convergence des télécoms et de l'informatique, l'abaissement des coûts ensuite, la personnalisation enfin très poussée des équipements qui en résulte. Ajoutons à cela la forte concurrence née de la déréglementation du secteur du téléphone et du

retrait corollaire de l'État, et l'on constate avec l'auteur un retournement d'intérêt presque naturel qui, de la sociologie des usages, nous transporte dans les années 2000 vers le marketing de leur formation. Mesures de trafic, d'audience, la question des usages des Tics semble en panne et vient s'échouer dans une visée purement industrielle et très à court terme. En guise de pistes, D. Carré propose de mener des études centrées sur les usages en dehors des pays occidentaux fortement industrialisés et suréquipés.

La seconde partie, la mise à l'épreuve des études sur les usages, s'ouvre sur un texte de C. Papilloud. L'auteur, dans une approche historique, analyse les débats scientifiques autour de l'interactivité. L'interactivité des Tics se caractérise par son intensité, son immédiateté, le contrôle possible sur elle, sa réactivité. L'auteur entend ainsi mettre en perspective la sociologie des usages à partir du lien « contactuel ». S'interrogeant sur les modalités de « la mise en contact » dévolue aux Tics, il affirme que l'interactivité ne présage en rien un nouveau lien social, n'assure pas la solidarité, ne réduit pas les distances sociales. Et que la contactualité des Tics ne présage en rien d'une continuité de l'engagement et ne saurait seule se substituer à sociabilité complexe à laquelle elle participe. Pour clore, que l'étude des usages doit néanmoins prendre en compte ce fondement structurel, le contact.

G. Latzko-Toth et F. Millerand dans le chapitre suivant nous proposent une analyse comparative entre Sociologie des usages (SU) et Science and technology studies (STS). Des ressemblances, et en tout

premier lieu, le parti pris de considérer simultanément la technique et la société dans un rapport dialectique de type structurant/structuré.

Mais entre SU et STS, et bien que les deux disciplines ne se citent guère, ce sont aussi des objets d'études identiques, des orientations épistémologiques et des principes méthodologiques communs. Du côté des différences, la SU accorde une grande attention aux motivations psychologiques des acteurs quant à leur investissement dans la construction des usages des dispositifs, ou encore au sens qu'ils donnent à leurs conduites ; les STS sont plutôt plus proches de l'interactionnisme symbolique et prônent en conséquence une approche interrelationnelle, co-construite et interprétative du sens, le cadre interprétatif étant en permanence renégocié par les acteurs à travers un processus dynamique d'interaction interindividuelle.

Les auteurs s'interrogent ainsi sur les apports réciproques des STS anglophones et de la SU plus francophone qui pourrait par exemple bénéficier des STS, au prix toutefois de « dénaturiser les catégories [d'usages et d'utilisateurs], montrant comment elles sont le fruit d'un travail de délimitation par les acteurs ».

Avec le texte de F. Massit-Folléa, on entame la troisième et dernière partie de l'ouvrage qui va plus ouvertement se centrer sur les transformations dans les recherches sur l'usage. L'auteure s'interroge sur « le rôle des usages dans la gouvernance de l'Internet » dont la réalité, nous dit-elle, se trouve être globalement méconnue des acteurs, États, marché et société civile. Il en résulte une

grande méconnaissance des usagers, catégorie certes d'une grande diversité, et des usages qu'ils déploient sur la Toile. Quid alors des grandes utopies, celles qu'ont précédé puis accompagné les grands discours sur et de la gouvernance, celles encore d'un réseau équitable, démocratique et centré sur les gens ?

Tout en se saisissant de l'Internet et sa gouvernance, F. Massit-Folléa revient en fait sur la problématique des usages des Tics, en éclaire les nouveaux contours, en analyse les enjeux sociaux. Elle discute le caractère a priori unificateur de l'Internet, et tout en analysant les différentes formes de régulation d'un réseau ouvert et mondial, n'échappant pas, loin de là, aux conflits d'intérêts, discute l'éventualité d'une re-politisation d'Internet. L'étude des usages, à partir d'une notion de « bien commun informationnel », pourrait alors aider à la compréhension non strictement économique d'un développement technologique au service du partage et de la coopération.

F. Paquienseguy, dans le chapitre 6, nous invite à considérer, à l'heure où le numérique et les usages de communication transforment en profondeur notre rapport à l'espace, au temps et aux biens, l'entité usager-consommateur. La mutation, précisément, qu'induit le couple usager-consommateur, nouvel avatar du Web 2.0, tient plus à l'immatérialité des biens échangés et toujours reconfigurables, qu'à la dimension consumériste de l'utilisateur qui l'a toujours été, longtemps confronté à « une offre structurée à partir d'un marché en grande partie sous monopole d'acteurs publics ». Du moins cela a-t-il été vrai jusqu'à l'arrivée du

Web 2.0. La présence active, la connexion désormais ininterrompue du binôme usager-consommateur sur les sites du Web 2.0, « transforme la relation entre usagers, consommateurs et professionnels » ; elle induit la notion de dispositif qui se décline, nous dit l'auteure, selon trois niveaux : relationnel, technique et d'usage.

Sans aller jusqu'à produire une nouvelle sociologie des usages, F. Paquien séguy nous engage néanmoins à poursuivre un travail d'ajustement à même de saisir l'ampleur de ces changements survenus dans les pratiques communicationnelles au quotidien, pour ainsi relever dans le contexte social actuel ce qui est la cause d'une mutation sensible dans la construction des usages.

Dans le septième et dernier chapitre de l'ouvrage, « De l'analyse des usages à la dialectique technique et société », G. Vidal en revenant sur différentes contributions de l'ouvrage, nous livre un texte conclusif ; et dans le même temps ouvre des perspectives, notamment à travers la notion de « renoncement négocié » qui, croisant micro (l'usager créatif et précaire) et macro (les pouvoirs dominants), invite à la poursuite des recherches sur les usages des Tics en articulant différents regards.

Sa posture dialectique qu'elle emprunte à l'École de Francfort, lui permet d'interroger le rapport Technique Société. Ainsi, l'auteure, à travers des préoccupations tout à la fois « notionnelles », méthodologiques (démarche micro ou macrosociologique), épistémologique (démarche empirique vs théorique) signe un engagement et une posture résolu-

ment scientifiques.

Pour ce qui est de la sociologie des usages, dont « le développement s'est articulé sur l'expansion des Tics », l'auteure se réjouit qu'« elle ait su échapper au déterminisme social, sans exclure les déterminations, pour valoriser les actions des individus dans leurs rapports à l'infocom dans des environnements immanquablement techniques. » Fustigeant au passage les déterminismes techniques qui portent tant d'études entretenant les discours et imaginaires fallacieux. On pense reconnaître là les discours promotionnels des fournisseurs et autres promoteurs de technologies...

G. Vidal montre en effet dans ce chapitre que la participation accrue des usagers peut renforcer lorsqu'elle est le fruit d'une évolution technique, les pouvoirs de contrôle qui pèsent sur les individus. « Les innovations logées dans les applications servent le maintien des pouvoirs en place, en capturant les usages dans l'offre technologique ». Face à cela, l'usager s'adapte, il renonce à certaines libertés pour en négocier d'autres. C'est le « renoncement négocié » envers les nouvelles technologies des usagers qui, plutôt que s'émanciper, « résistent et inventent, reproduisant [toutefois] les rapports de pouvoir en apparence modifiables grâce à l'interactivité ».

Pour conclure cette présentation, il n'est pas trop de dire que nous avons là une somme de connaissances accumulées sur la question des usages, une somme qui balise un champ scientifique à part entière - la sociologie des usages des Tics - et qui nous éclaire sur la société actuelle, une société à la « temporalité accélérée »,

et sur ses nouveaux enjeux ; et cela que ce soit au niveau micro, mezzo ou macro.

La sociologie des usages, continuités et transformations

*Sous la direction de
Geneviève Vidal
Éditions Hermès, 2013*

**LE JOUR OÙ
LES ALGORITHMES...**

Qu'évoque pour vous le 6 mai 2010 ? Probablement rien, si ce n'est peut-être l'anniversaire d'un proche. Pour le microcosme des services financiers spécialisés dans la gestion de titres boursiers, cette date est l'anniversaire du Flash Crash, où l'indice Dow Jones Industrial Average a baissé de 9 % en moins de dix minutes. Cinq mois plus tard, la Securities and Exchange Commission (SEC) désignait la vente de 75 000 contrats à terme (futures), réalisée par une société de gestion de titres boursiers via une plate-forme électronique pour une valeur de 4 milliards de dollars, comme le catalyseur de cette brutale dépression boursière sur le New York Stock Exchange (NYSE). Le diagnostic du SEC est formel : d'un coût estimé à 862 milliards de dollars, ce krash boursier a été déclenché par les algorithmes de transactions à haute fréquence (THF) réagissant à cette vente exceptionnellement massive de futures.

Depuis sa « colocation » climatisée du New Jersey, un de ces fauteurs de troubles, obscur algorithme de trading prétendument auteur d'un ouvrage au titre insolite¹, nous a relaté

1. Editions Zones sensibles, 2013, 112 p.

2. « Findings Regarding the Market Events of May 6, 2010 », www.sec.gov/news/studies/2010/market-events-report.pdf

par le menu cette impérite du NYSE qui par contagion provoqua une crise soudaine de liquidités générant des pertes de plusieurs dizaines de millions de dollars pour certains titres cotés sur le NYSE comme Procter & Gamble, société la plus touchée. Il ne s'agit pourtant que de la première crue du fleuve noir des révélations effectuées par Sniper. Bientôt, à nos yeux soudain dessillés, se révèle le panorama des turpitudes des gentils membres du Club de « l'Archipel » des places financières électroniques.

En effet, dans un contexte de marché « aussi tendu et fragile » que celui dépeint par le rapport du SEC², la quête de liquidités pour les grandes banques ensevelies sous l'avalanche des subprimes qu'elles ont imprudemment accumulées constitue un impératif de survie. En témoignent les récits édifiants dont Sniper émaille son rapport : les quelque 6 milliards de dollars siphonnés aux filiales européennes de Lehman Brothers par Richard Fuld, son PDG, ne suffiront pas à sauver la banque d'affaires new-yorkaise d'une faillite retentissante de 613 milliards de dollars. Too big to fail... eh bien non ! Henry Paulson, Secrétaire d'État au Trésor de Georges Bush et ancien PDG de Goldman Sachs le plus féroce concurrent de Lehman Brothers, venait de faire mentir l'adage.

Dans cette quête pour la liquidité, les marchés d'actions sont réputés efficaces mais aussi équitables envers tous les opérateurs, investisseurs comme spéculateurs : l'avenir de la Nation américaine se joue dans la compétition actuelle pour la suprématie boursière³. Comment un pur

3. Aux dires de Mary Shapiro, présidente de la SEC.

esprit algorithmique tel Sniper, pourrait-il retracer l'histoire boursière de ces dernières décennies autrement que comme une course à l'information entre des investisseurs figurant les proies et des spéculateurs jouant leur rôle de prédateurs dans un remake sociofinancier de la survie du plus apte ?

Cependant, contrairement au rapport du SEC fermant pudiquement les yeux sur les pratiques inavouables comme celles du bourrage d'ordres, celui de Sniper ne s'embarrasse pas de ces pudeurs bien humaines pour relater les petits accommodements avec les règles édictées par les autorités financières. Faut-il s'en émouvoir ? Depuis l'humiliation subie par William Heath démontrant la supériorité du câble sur le plus rapide des coursiers de Manhattan à la fin du XIX^e siècle, le recul des humains face aux machines dopées par l'électronique est désormais patent dans les activités de courtage : 70 % des transactions sont désormais gérées en haute fréquence par des algorithmes tels que Sniper.

Pour autant, pouvons-nous clore la lecture de ce rapport algorithmique aux accents dickiens sur un sourire entendu à l'évocation finale d'un « soulèvement des machines » ? Ce serait une erreur : l'avertissement reçu le fut à peu de frais si l'on rapporte l'ardoise boursière aux conséquences actuelles de la crise des subprimes sur l'économie réelle. Aujourd'hui, notre compréhension de l'écosystème financier des THF et notre évaluation de l'impact socio-économique des krachs boursiers qu'ils provoquent demeurent singulièrement frustes.

Sniper n'a pu fournir de réponses aux dernières questions posées par l'envoyé spécial de Terminal : à qui profite cette méconnaissance collective et doit-on s'en satisfaire ?

Le jour où les algorithmes...
Éditions Zones sensibles, 2013.

L'ATTENTION AU MONDE. SOCIOLOGIE DES DONNÉES PERSONNELLES À L'ÈRE NUMÉRIQUE

Le dévoilement de soi sur Internet signe-t-il la fin du concept de vie privée (*privacy*) comme le clame *urbi et orbi* Marck Zuckerberg, le sémillant PDG de Facebook, dans ses campagnes promotionnelles ?

Par quelles transformations s'opère le basculement d'une économie de l'offre arc-boutée sur la mercatique de masse à une économie de l'accès fondée sur les traces souvent volontaires laissées par les individus ?

Pour répondre à ces questions, Emmanuel Kessous, sociologue au CNRS, renverse le cadre analytique traditionnel pour débusquer, derrière l'exposition volontaire de ses propres données personnelles sur la Toile numérique mondiale, une rationalité nouvelle des comportements de consommation conduite par la rarefaction des capacités individuelles d'attention devant le flot croissant d'information. Suivant ce renversement de paradigmes, l'ouvrage⁴ analyse « l'encastrement » dans les pratiques sociales de ce marketing des traces numériques stimulant une dynamique

4. Cet ouvrage est issu de l'Habilitation à diriger des recherches soutenue par l'auteur en 2011 devant un jury de l'Université de Paris-Sorbonne dont faisait partie, notamment, Eve Chiapello et Franck Cochoy.

marchande dont les quantas d'attrition individuelle constituent désormais le numéraire. Au sein de cette économie de la grandeur basée sur les rendements croissant des effets de réseau, l'attention est en effet devenue un équivalent universel présidant à l'échange marchand.

Dès lors, comment redéfinir dans cette nouvelle économie de l'attention les droits constitutifs de la personne et les procédures de régulation de l'économie numérique qui en découleraient ? Dynamisé par un marketing comportemental de captation qui surfe sur la connectivité de plus en plus achevée des sphères professionnelles et domestiques, l'économie de l'attention nous presse de choisir entre la défense du consommateur et celle des libertés individuelles, entre l'objectif du bien commun restituant ces traces à la collectivité pour le développement de nouveaux services et la régulation du moindre mal limitant, en application du principe de précaution, les possibilités de leur appropriation au nom de la défense des libertés individuelles. Pour la puissance publique, la voie est étroite entre la protection des ressources cognitives et la défense des possibilités d'extraction de leur valeur⁵.

Analysant les déplacements de frontière entre sphère privée et publique, l'ouvrage rend compte de façon très détaillée des tensions entre porteurs d'intérêts marchands et défenseurs des libertés publiques autour de la protection de l'attention et son allocation optimale dans une perspective

5. Cf. l'article de synthèse en collaboration avec un économiste et un ergonomiste, intitulé « L'économie de l'attention : entre protection des données et extraction de la valeur », *Sociologie du travail*, vol. 52, n°3, 2010.

de maximisation des profits. Opportunité pour les uns dans l'exposition de soi sur les réseaux sociaux, risque majeur pour les autres de prédation de l'intimité individuelle dans la mise en relation numérique en tant que client ou usager, l'existence d'avatars électroniques pose de façon plus abrupte la question des modalités de gestion de l'identité numérique et données individuelles afférentes. Responsable d'un programme de recherche sur les engagements communicationnels des individus et d'un projet sur les modèles logistiques du commerce électronique, l'auteur a élaboré une « grammaire » critique des stratégies de différenciation dans l'échange de l'attention contre des biens qui fondent le compromis marchand au sein de ces cités virtuelles. Dans cette oscillation exacerbée entre phases d'exploration et de focalisation où elles s'élaborent, se précisent les figures psychocritiques de l'attention : le déni, la dépression, l'addiction et enfin la dispersion.

Formée à l'école institutionnaliste de l'Économie des conventions, l'attention de l'auteur se focalise sur les attributs de l'information échangée et leur différenciation dans les supports d'inscription et les modes de mobilisation pour des régimes d'activité distincts. Muni de cette grammaire, le diagnostic social est alors confronté à cette tension non résolue : à quel prix peut-on préserver l'intimité de la sphère privée dans cette quête effrénée de l'attention d'autrui ? Pouvant nous entraînant vers un monde où s'abolit la distance à la sphère intime en deçà de laquelle il n'y a plus de place pour la dignité humaine, l'organisation du flux des données individuelles révèle selon l'auteur d'inquiétantes asymétries, combattues par les

organisations non gouvernementales de défense des droits individuels.

Née de la saturation de l'espace médiatique, l'économie de l'attention pour émergente qu'elle soit pose la question des normes et conventions nécessaires à sa régulation. S'inspirant du cadre analytique élaboré par Boltanski et Thévenot⁶ puis complété par Boltanski et Chiapello⁷, le programme de recherche compréhensive poursuivi par Emmanuel Kessous, choisit de retourner la logique centrée sur l'acceptabilité des services pour explorer l'échange de biens et d'attentions à partir d'une approche centrée sur les usages et pratiques analysant leur justification par les consommateurs.

En résulte un tableau clinique pour la cité de l'attention qui souligne le paradoxe de la réification marchand : alors que l'attention pourrait désigner le regard politique porté désormais par un plus grand nombre aux affaires d'un monde globalisé grâce au développement des technologies de l'information et de la communication, elle se dilue désormais dans une quête effrénée d'autrui dont le sens est instrumentalisé du fait de la prédation marchande des traces numériques.

***L'attention au monde.
Sociologie des données
personnelles à l'ère numérique.***

*Emmanuel Kessous
Armand Colin, Recherches,
2013, 316 p.*

6. Boltanski Luc et Thévenot Laurent (1991) De la justification. Les économies de la grandeur, Gallimard.

7. Boltanski Luc et Chiapello Eve (1999) Le nouvel esprit du capitalisme, Gallimard.

AIMER LE FUTUR LA PROSPECTIVE, UNE POÉTIQUE DE L'INCONNU

L'homme a toujours voulu connaître le futur. Les Grecs et les Romains interprétaient les entrailles des animaux sacrifiés ; au Moyen Âge et à la Renaissance, les rois faisaient appel à l'astrologie avant de prendre des décisions importantes ou de s'engager dans des guerres.

Notre société a appris la modestie et une des conséquences du développement scientifique a été de limiter les interrogations concernant le futur aux domaines raisonnables où la science (et les experts qui s'expriment en son nom) a des connaissances validées : la technologie, l'économie voire la sociologie et la politique.

C'est le domaine de la « prospective standard » comme l'appelle Georges Amar qui à partir des statistiques officielles et des lois connues dresse de multiples diagrammes et courbes que l'on peut interpoler et extrapoler pour connaître les tendances de demain. Mais dans ce cas, on reste dans le domaine du « futur connu ». Par exemple, on sait dresser un tableau des besoins en énergie pour les dix prochaines années, l'évolution du parc automobile ou de la production agricole mondiale.

Mais ce futur connu ou plutôt connaissable n'est que le prolongement du monde actuel. Il suppose a priori qu'il n'y aura pas de changement de paradigme, de rupture, de décalage.

Pourtant, c'est ce futur ouvert, ce futur inconnu qui, comme Georges Amar, nous intéresse. Bien qu'il ne fasse pas référence à la littérature de

8. La guerre du feu, J.H. Rosny A_n_, 1911.

science-fiction, il nous donne un exemple amusant d'exercice de « paléo-prospective-fiction » : l'invention du feu au paléolithique inférieur, il y a quelque 500 000 ans.

On peut supposer que les hommes, comme dans « La guerre du feu »⁸ ont d'abord appris à domestiquer le feu à partir d'incendies de forêt, le conserver sous forme de braise rougeoyante surveillée en permanence par les meilleurs guerriers de la tribu sans pouvoir directement l'allumer et le recréer. Quel futur pouvait-on imaginer pour ces peuplades paléolithiques qui vivaient sous la contrainte de la conservation du feu par tous les temps ?

Et, un jour, quelqu'un après de multiples essais, réussit à fabriquer du feu à partir des étincelles produites par des morceaux de silex, de l'herbe sèche et des brindilles de bois libérant la tribu de cette garde incessante du feu. Cela ouvrait des possibilités infinies : meilleure cuisson des aliments, protection contre certains animaux sauvages, des armes plus efficaces, la poterie, la métallurgie...

Peut-on aujourd'hui changer de paradigme dans des domaines comme le transport urbain et la mobilité ou celui de l'énergie et changer la vision de notre avenir ? C'est ce que nous propose Georges Amar dans ce petit ouvrage qui ne demande pas une connaissance préalable des problèmes posés par la prospective.

Aimer le futur

La prospective, une poésie de l'inconnu

Georges Amar, fyp éditions 2013

LUXE ET INNOVATIONS. NOUVELLES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'économie du luxe demeure sur bien des plans un archipel partiellement cartographié. Partant de ce constat, cette livraison entend faire le point sur les rapports qu'entretiennent luxe et innovations. Derrière l'imaginaire véhiculé par le luxe, les contributeurs tentent de débusquer les dynamiques économiques qui se déploient parfois dans le temps long de l'histoire industrielle à partir du patrimoine d'artisanats traditionnels mais aussi d'innovations aux frontières des possibilités techniques.

En introduction, l'article rétrospectif d'Arnaud Diemer nous restitue le basculement du discours moralisateur à la réflexion économique qui s'est opérée lors de la querelle sur la nature du luxe au XVIII^e siècle. Puis, reprenant les enseignements des économistes classiques, Joël Ravix montre comment ces auteurs sont parvenus à expliquer le développement du luxe lors des crises économiques, notamment en assimilant le luxe à une innovation sociale. Cependant, Anaïs Carlin nous explique pourquoi l'hypothèse d'homothétie des préférences de la théorie standard doit être abandonnée pour pouvoir analyser les effets de la consommation des biens supérieurs sur la croissance économique.

Mobilisant les modèles conceptuels de l'économie de la connaissance, Dominique Foray analyse l'alchimie particulière du luxe, secteur combinant des capacités similaires à celles déployées par les industries high-tech pour favoriser l'innovation. Selon cet auteur, les industries du luxe devraient pouvoir s'intégrer harmonieusement à la stratégie euro-

péenne horizon 2020, d'une croissance fondée sur l'intégration plus achevée des connaissances aux processus productifs.

Cependant, les liens entre luxe et innovations présentent des spécificités industrielles qui relèvent également de dynamiques entrepreneuriales : Sophie Boutillier et Dimitri Uzunidis en analysent les configurations à travers l'évolution des ressources financières, des connaissances et du capital social mobilisés par certains grands groupes français du secteur. Marc Deschamps s'appuie sur le secteur des services pour montrer que le luxe ne peut pour autant s'analyser comme un champ unifié en raison de la pluralité des logiques entrepreneuriales, témoin la rupture introduite par la catégorie « palace » dans la récente réforme du classement hôtelier en France.

Analysant le cas des havanes cubains, Rémy Herrera apporte un éclairage singulier sur les relations entre luxe et innovation dans une économie planifiée où coexistent traditions artisanales et innovation technologiques. Selon Nejla Yacoub et Blandine Laperche, la capitalisation du savoir-faire permettrait aux entreprises du secteur des cosmétiques de contrecarrer les tentatives de contrefaçon.

Paradoxalement, le cas cubain fournit la seule étude empirique relativement quantifiée de cette livraison. Malgré la qualité de certaines contributions, on regrettera donc qu'elles ne permettent dans leur ensemble de préciser les contours actuels de cette économie du luxe, de soumettre les hypothèses théoriques formulées à des tests économétriques et, à partir

d'analyses ex-ante, d'explorer véritablement les nouvelles perspectives offertes aux industries du luxe par cette future société de la connaissance. Néanmoins, les pistes ouvertes par cet ouvrage méritaient d'être signalées.

Luxe et innovations. Nouvelles perspectives économiques.

*Innovations, Cahiers d'économie de l'innovation, n° 41
Éditions De Boeck, 2013*

LES DÉFIS ÉNERGÉTIQUES DU RURAL

Le déclin annoncé des énergies fossiles, en particulier le dépassement attendu du pic de production pétrolière rend de plus en plus aiguë la nécessité d'une transition énergétique. Les incertitudes liées à la question du changement climatique s'estompent désormais pour faire place à des inquiétudes de plus en plus vives quant à l'ampleur du gradient de température qui en résultera et ses incidences sur la production agricole et les disponibilités alimentaires au plan mondial.

De telles interrogations concernent autant les territoires ruraux que les concentrations urbaines. Voici donc au moins deux bonnes raisons pour la revue du GREP de faire le point sur ces questions en nous livrant un copieux dossier sur les défis énergétiques qui attendent le monde rural. Ce dossier, construit autour de contributions analytiques et de témoignages, s'organise selon trois grandes thématiques : économiser l'énergie dans les espaces ruraux ; valoriser la production d'énergies renouvelables ; et développer des démarches intégrées au niveau des territoires.

Parmi les contributions, notons celle de l'équipe réunie autour du programme Grignon énergie positive (projet GE+ basé sur la ferme expérimentale d'AgroParisTech à Grignon) illustrant les capacités de l'agriculture raisonnée à relever le défi de la transition énergétique. Au-delà de la plaine de Versailles, le réseau Action-Climat-France nous fait part de son expérience sur l'engagement des collectivités territoriales dans la réduction des émissions en présentant des territoires déjà en mouvement sur la nécessaire adaptation de l'agriculture au changement climatique. Certaines évolutions sont souhaitables en matière de fertilisation, de pratiques culturales et d'élevage, afin que l'agriculture puisse réduire ses émissions de gaz à effets de serre. L'empreinte carbone et les performances énergétiques de l'habitat en milieu rural sont également étudiées.

En ce qui concerne les technologies productrices d'énergies, la place de l'éolien en France est examinée concurremment aux autres filières comme le bois-énergie, la méthanisation, la géothermie ou le photovoltaïque. Différentes expériences ou initiatives locales sont rapportées par des acteurs régionaux comme les

Chambres d'Agriculture sans que pour autant nous soit livré un bilan global.

De façon similaire, le troisième volet de ce dossier, traitant des démarches intégrées, tente des bilans locaux ou régionaux intéressants mais qui gagneraient à être resitués dans le contexte d'une démarche d'évaluation harmonisée au plan national afin de pouvoir mieux en évaluer la pertinence ou l'impact.

Somme toute, un dossier présentant une grande diversité d'initiatives mais dont les analyses mériteraient d'être étendues de façon systématique au cadre national voire européen. La lecture de ce dossier, très pédagogique dans l'exposé, invite à se saisir de la question du rôle des technologies de l'information et de la communication dans l'adaptation au changement climatique et à la prochaine transition énergétique comme nous l'avions fait précédemment pour le développement durable dans un numéro récent de *Terminal*.

Les défis énergétiques du rural
GREP, Pour numéro 218,
238 p., 2013.